



Diagnostic biodiversité des Refuges LP0 des champs captant du syndicat des eaux Rhône Ventoux – Rapport d'activités 2015



Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

Gilles VIRICEL, Président de la délégation

Direction de l'association

Benjamin KABOUCHE, Directeur de la délégation

Magali GOLIARD, Directrice adjointe

Adresse du siège social :

LPO PACA

Villa Saint Jules
6, avenue Jean Jaurès
83400 HYERES

Adresse de l'antenne départementale :

LPO PACA Antenne de Vaucluse

Château de l'environnement
84 480 BUOUX
vaucluse@lpo.fr / 04 90 74 10 55

Coordonnées téléphoniques

Tél. : 04.94.12.79.52

Fax. : 04.94.35.43.28

E-mail : paca@lpo.fr

Site : <http://paca.lpo.fr>

SIRET : 350 323 101 00062

Code APE : 9499Z

Rédaction / Suivi du projet

Magali GOLIARD

Date

18 avril 2016

Résumé

La LPO PACA poursuit sa collaboration avec le syndicat des eaux Rhône Ventoux

Le 03 juillet 2015, la LPO PACA a attribué l'agrément « Refuge LPO » à trois champs captant. Cet agrément atteste de l'engagement du syndicat en faveur de la préservation de l'environnement, et notamment de la biodiversité. Ces trois champs captant sont des havres de paix pour tout un écosystème ! En effet, les experts naturalistes de la LPO PACA qui arpentent régulièrement les sites, découvrent chaque année de nouvelles espèces : la présence de **la Diane**, *zerynthia polyxena* sur le champ captant de la Motte sur l'île de la Barthelasse est une nouvelle donnée intéressante ! Ce papillon rare, moucheté de rouge souligné de bleu sur les ailes postérieures, fait l'objet d'une protection en France, et figure à l'annexe IV de la Directive « Habitat ». Il s'est montré sur une station abondante **d'aristoloches clématites**, sa plante hôte qui pousse sur ce site ! Et puis c'est également une des libellules **les plus menacées d'Europe** qui a été observée en chasse sur le champ captant des Combes à Sorgues : le **Gomphe à pattes jaunes** *Gomphus flavipes* ! Sans compter bien sur les **nombreux oiseaux** qui trouvent la tranquillité pour nicher au sein des sites. Des nouveaux nichoirs ont été installés cet hiver pour permettre un meilleur suivi des espèces nicheuses. Nous aurons la curiosité ce printemps de découvrir si l'installation de ces nichoirs a favorisé la nidification de certaines espèces. Il est à noter également que ces suivis naturalistes annuels de ces champs captant permettent de faire des propositions de gestion adaptée pour favoriser la biodiversité. Le syndicat agit pour préserver les ressources en eau, mais également pour préserver la biodiversité de ces sites et la LPO PACA l'accompagne en ce sens !

Citation recommandée

LPO PACA (2015). *Diagnostic biodiversité des champs captant 2015* -. Rapport Syndicat des Eaux Rhône Ventoux

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier pour avoir facilité cette étude :

Pour le SMERV : Jérôme BOULETIN, Julia BRECHET, Fanny FLACHAIRE, Eric SALVI, Laurent DUFAUT

Pour la LPO PACA : Olivier HAMEAU, Pierre MIGAUD, Jeremy RASTOUIL, Jean-Marin DESPREZ, Fanny FREY, Lionel LUZY, Serge ANDREOZZI, Magali CHARPIN, Annie ARNAUD, Nathalie BOULOC, Anne-Laure GOINARD, Marina BENOÎT, Gilles VIRICEL.

Nous tenons également à remercier les observateurs bénévoles ayant mis à disposition leurs données sur la base de données en ligne de la LPO « Faune PACA » www.faune-paca.org.

Photos de couverture

Champs captant des Combes - Sorgues © Olivier HAMEAU, Présentation du Refuge LPO du champ captant de la Merveille – Avignon © Lionel LUZY, signature de la convention Refuge LPO © Magali GOLIARD.

Sommaire

I – Trois champs captant « Refuges LPO »	6
I-1 Les enjeux de ces sites : préserver la ressource en eau et la biodiversité.....	6
I-2 Des engagements respectifs	6
I-2.1 Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages.....	7
I-2.2 Renoncer aux produits chimiques	7
I-2.3 Réduire l'impact sur l'environnement.....	7
I-2.4 Faire du Refuge LPO un espace sans chasse pour la biodiversité.....	7
I-3 Une inauguration réussie.....	7
II - Des données naturalistes	10
II-1 Cinq années de suivis réguliers	10
II-1.1 Champ captant « La Merveille » (Avignon)	11
II-1.2 Champ captant « La Motte » (Villeneuve-lès-Avignon)	11
II-1.3 Champ captant « les combes » (Sorgues).....	11
II-2 Des nouvelles données d'espèces protégées.....	12
II-2.1 Champ captant de la Motte (Villeneuve-lès-Avignon) : présence de la Diane, un papillon remarquable	12
II-2.2 Champ captant des Combes (Sorgues) : découverte du Gomphe à pattes jaunes, une nouvelle réjouissante pour l'Odonatologie en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	13
III - Des préconisations de gestion	14
III-1 Des fiches actions disponibles.....	14
III-2 Des aménagements réalisés.....	15
III-3 Des aménagements à prévoir	16
IV – Annexes : rapports minutes 2015	16

I – Trois champs captant « Refuges LPO »

I-1 Les enjeux de ces sites : préserver la ressource en eau et la biodiversité

Les sites de captage des eaux portables ou champs captant sont soumis à une stricte réglementation. Les périmètres de protection de captage sont établis autour des sites de captages d'eau destinée à la consommation humaine, en vue d'assurer la préservation de la ressource. L'objectif est donc de réduire les risques de pollutions ponctuelles et accidentelles de la ressource sur ces points précis. Ces sites, propriétés du Syndicat, ne sont pas ouverts au public, ils sont clos pour éviter toute intrusion et normalement exempts de toute pollution. Hormis les opérations d'entretien, aucune activité n'est permise. Ces opérations d'entretien, de gestion du milieu, peuvent être améliorées afin de maintenir, augmenter la biodiversité. Même si ce sont généralement des petites surfaces, ces sites naturels constituent des réservoirs de biodiversité.

I-2 Des engagements respectifs

La LPO France et son réseau d'Associations Locales LPO développent des espaces de préservation de la biodiversité et de découverte de la nature de proximité appelés « Refuges LPO ». C'est un agrément mettant en valeur des espaces qui préservent et développent la biodiversité tout en offrant à l'homme une meilleure qualité de vie.

Tout type d'espace public ou privé peut bénéficier de cet agrément lorsqu'il présente un potentiel d'accueil de la faune et de la flore sauvages. Par son adhésion volontaire à ce programme, le syndicat intercommunal des eaux Rhône Ventoux s'engage dans une démarche de valorisation et d'amélioration de son patrimoine naturel tout en conservant la libre disposition de ses biens et de leur jouissance dans le strict respect de son droit de propriété.

La convention « Refuge LPO » représente un engagement actif du le syndicat intercommunal des eaux Rhône Ventoux à respecter la Charte des « Refuges LPO », ce en étroite collaboration avec la LPO France et son réseau d'Associations Locales LPO. Cette convention définit le cadre et les modalités de l'attribution de l'agrément « Refuge LPO » aux zones de nature du SYNDICAT le syndicat intercommunal des eaux Rhône Ventoux qui en font la demande. Le syndicat intercommunal des eaux Rhône Ventoux souhaite ainsi participer à l'effort collectif de protection de la nature en menant des actions concrètes avec la LPO France et son réseau d'Associations Locales LPO pour aider au maintien et au développement de la nature (faune, flore, paysage) sur ces zones de nature.

I-2.1 Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages

- En protégeant les oiseaux et la nature en veillant à la tranquillité des lieux, en particulier pendant les périodes sensibles comme lors de la nidification et des grands froids.
- En diversifiant et en aménageant, selon la surface de mon Refuge, des milieux favorables à la faune et à la flore sauvages, comme une haie champêtre, une mare ou un mur de pierres sèches.
- En privilégiant la plantation d'espèces qui poussent naturellement dans ma région, plus résistantes aux conditions climatiques et adaptées à la faune locale.

I-2.2 Renoncer aux produits chimiques

- En adoptant un mode de gestion écologique de mon Refuge et en préférant les techniques manuelles de désherbage ou les produits biologiques si une intervention est vraiment nécessaire.
- En préférant les engrais naturels (compost, purin d'ortie, etc.) pour les plantes exigeantes comme les arbres fruitiers ou les légumes, en favorisant les associations de plantes et les auxiliaires réduisant les maladies.

I-2.3 Réduire l'impact sur l'environnement

- En adoptant des gestes écocitoyens, notamment en utilisant raisonnablement les ressources naturelles comme l'eau et en recyclant mes déchets ménagers.

I-2.4 Faire du Refuge LPO un espace sans chasse pour la biodiversité

- En m'engageant à ne pas chasser dans mon Refuge s'il se situe dans une zone où la chasse peut s'exercer.
- En entreprenant toute démarche utile, à mon initiative et avec les conseils de la LPO, pour que la chasse puisse y être interdite dans les meilleurs délais.

I-3 Une inauguration réussie

La LPO PACA collabore depuis 2010 avec le syndicat intercommunal des eaux Rhône Ventoux : nos experts effectuent des suivis réguliers de la biodiversité sur trois champs captant d'eau potable dans le Vaucluse. Une matinée d'information à l'intention des élus et des bénévoles a été organisée le 03 juillet. A cette occasion, Gilles VIRICEL, président de la LPO PACA a eu l'honneur de remettre l'agrément REFUGE LPO au président du syndicat Monsieur Jérôme BOULETIN, agrément valable pour les trois sites étudiés, des havres de paix pour la biodiversité locale. Une matinée très instructive et conviviale avec des ateliers sur le terrain suivis d'un relâché d'un jeune Faucon Pèlerin

soigné au centre de soins de Buoux, un moment plein d'émotion devant une soixante de participants avant l'apéritif dinatoire !



Photo 1 : Relâché d'un Faucon pèlerin par le Président du Syndicat, un moment fort en émotion !



Photo 2 : Eric Salvi, technicien du syndicat, et Magali Goliard, en charge du suivi du projet, présente l'intérêt de la collaboration entre ces deux organisations pour la biodiversité devant élus du syndicat et bénévoles LPO



Photo 3 : Le Président de la LPO PACA et le Président du syndicat s'engage à travers une convention de préservation de la biodiversité.

Sites naturels du syndicat des eaux

**Refuges[®]
LPO**

RHÔNE-VENTOUX
SYNDICAT DES Eaux

ACR pour la Biodiversité
LPO

Pour nous contacter :
Syndicat Rhône-Ventoux
Bureau Biodiversité
BOCCO Carpentier
Tél. : 04 90 80 80 80
rhonenv@syndicats-eaux.fr

LPO PACA
40000 Saint-Jean
10 avenue Jean Jaurès
13000 Marseille
Tél. : 04 94 12 79 50
paca@lpo.fr
paca.lpo.fr

Par arrêté préfectoral, ces sites ne sont pas ouverts au public. Ce sont des espaces naturels bénéficiant de l'agrément Refuge LPO[®], merci d'en respecter la réglementation.

**ACCÈS INTERDIT
AUX PERSONNES
NON AUTORISÉES**

Des sites préservés

Ces sites sont des zones naturelles et protégées appartenant au syndicat Rhône-Ventoux. Le syndicat est engagé dans des projets d'éco-gestion. En collaboration avec la LPO, la gestion de ces trois sites permet d'acquiescer et de favoriser une biodiversité préservée. Ces sites ne sont pas ouverts au public, ce qui est propice pour l'installation de la petite faune sauvage.

La biodiversité des sites

Ces sites abritent une grande diversité d'espèces du fait de leur tranquillité et de leur préservation. On y trouve des oiseaux, des insectes, des reptiles, des amphibiens, des batraciens et quelques petits mammifères, ainsi que des végétaux protégés. Plusieurs de ces espèces présentent un intérêt patrimonial et sont protégées. Ce patrimoine naturel constitue une véritable source de richesse écologique et ces sites sont des refuges.

Le classement en Refuge LPO

Un Refuge LPO est un terrain, public ou privé, de toute taille et de toute nature, sur lequel le propriétaire ou le gestionnaire s'engage à travers une charte à :

- enlever des contraintes liées à l'installation de la faune et la flore sauvages ;
- renoncer aux produits chimiques ;
- ne faire l'usage que d'engrais naturels ;
- ne faire du Refuge LPO un espace sans danger pour la biodiversité.

Ce projet est une réponse efficace, originale et participative face aux menaces qui pèsent sur la biodiversité.

Photo 4 : Réalisation par la LPO PACA d'un panneau d'information sur les trois champs captant bénéficiant de l'agrément Refuge LPO

II – Des données naturalistes

II-1 Cinq années de suivis réguliers

L'ensemble des résultats présentés ici, ont été traité à partir des données référencées sur Faune Paca. Ces données ont été sélectionnées dans le périmètre des sites de captages et dans un rayon de 50 mètres tout autour. Le pas de temps correspond à la première année du projet 2010, jusqu'à 2015.

Ainsi, les résultats comprennent les observations issues des inventaires effectués chaque année et les observations occasionnelles.

	La Merveille	La Motte	Sorgues
Amphibiens 	2	0	2
Hyménoptères	1	1	1
Lépidoptères 	27	19	26
Mammifères 	6	6	8
Odonates 	10	4	14
Oiseaux 	72	65	63
Orthoptères 	2	4	2
Reptiles 	2	0	3

II-1.1 Champ captant « La Merveille » (Avignon)

Parmi les **Amphibiens** présents sur ce champ captant, il faut noter la présence du Crapaud calamite. Cette espèce fait partie de l'*annexe IV* de la directive habitat et des espèces déterminantes de la Trame verte et bleue en Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Pour les **Mammifères**, la présence du Castor d'Eurasie est à noter. Cette espèce est présente dans l'*annexe II et IV* de la Directive Habitats, définie comme espèce *Remarquable* au sein des ZNIEFF et espèce déterminante de la Trame verte et bleue en Paca.

Chez les **Odonates**, la Cordulie à corps fin est à mettre en avant. En effet cette espèce est référencée dans les *annexes II et IV* de la Directive Habitats, *Vulnérable* sur la liste rouge Française et *Déterminante* au sein des ZNIEFF.

Parmi les **Oiseaux** présent sur les sites, il faut noter la présence du Bruant des roseaux. Cette espèce est *En Danger* d'extinction dans la liste rouge de Paca et définie comme espèce *Remarquable* dans les ZNIEFF. La Grande aigrette a été référencée. Elle fait partie de l'*annexe I* de la Directive Habitats, considéré comme *Vulnérable* dans la liste rouge de Provence-Alpes-Côte-D'azur et *Déterminante* dans les ZNIEFF. La présence du Faucon pèlerin a également été référencée. Cette espèce est présente dans l'*annexe I* de la Directive Habitats, *En Danger* dans la liste Rouge de Provence-Alpes-Côte-D'azur et *Déterminante* dans les ZNIEFF.

Pour les **Reptiles**, le Lézard vert occidental est présent sur le site. Cette espèce est présente dans l'*annexe IV* de la Directives Habitats et définie comme *Remarquable* au sein des ZNIEFF.

II-1.2 Champ captant « La Motte » (Villeneuve-lès-Avignon)

Parmi les **Oiseaux** du site de la Motte, on note la présence de la Grande aigrette. Cette espèce fait partie de l'*annexe I* de la Directive Habitats, considérée comme *Vulnérable* dans la liste Rouge de Paca et *Déterminante* dans les ZNIEFF. Le site présente également la Sterne pierregarin, espèce de l'*annexe I* de la Directives Habitats, *Vulnérable* dans le liste rouge de Paca et *Remarquable* au sein des ZNIEFF.

Chez les **Papillons de jour**, la présence de la Diane est à mettre en avant. Cette espèce fait partie de l'*annexe IV* de la Directives Habitats, de l'*annexe 2* (Espèce strictement protégée) de la Convention de Berne, considéré comme *Déterminante* dans les ZNIEFF et déterminante de la Trame verte et bleu en Paca.

II-1.3 Champ captant « les combes » (Sorgues)

Parmi les **Amphibiens** présent sur le site de Sorgues, il faut noter la présence du Crapaud calamite. Cette espèce fait partie de l'*annexe IV* de la directive habitat et des espèces déterminante de la Trame verte et bleu en Paca.

Pour les **Mammifères**, la présence du Castor d'Eurasie est a noté. Cette espèce est présente dans l'*annexe II et IV* de la Directive Habitats, défini comme espèce *Remarquable* au sein des ZNIEFF et espèce déterminante de la Trame verte et bleu en Paca.

Chez les **Odonates**, le Cordulie à corps fin est à mettre en avant. En effet cette espèce est référencée dans les *annexes II et IV* de la Directive Habitats, *Vulnérable* sur la liste rouge Française et *Déterminante* au sein des ZNIEFF. Il faut également noter la présence du Gomphe à pattes jaunes, présent dans l'*annexe IV* de la Directives Habitats, dans l'*annexe 2* (Espèce strictement protégée) de la convention de Berne, considéré comme *Vulnérable* sur la liste rouge de France et *Quasi menacée* dans la liste rouge de Paca et *Déterminante* au sein des ZNIEFF

Parmi les **Oiseaux**, on note la présence du Rollier d'Europe sur le site. Cette espèce est présente dans l'*annexe I* de la Directive Oiseaux, *Quasi menacée* dans le liste rouge de Paca et *Déterminante* dans les ZNIEFF. La Grande Aigrette est également présente. Cette espèce fait partie de l'*annexe I* de la Directives Habitats, considéré comme *Vulnérable* dans la liste Rouge de Paca et *Déterminante* dans les ZNIEFF.

Pour les **Reptiles**, le Lézard vert occidental est présent sur le site. Cette espèce est présent dans l'*annexe IV* de la Directives Habitats et défini comme *Remarquable* au sein des ZNIEFF

Chez les **Papillons de jour**, la présence de la Diane est à mettre en avant. Cette espèce fait partie de l'*annexe IV* de la Directives Habitats, de l'*annexe 2* (Espèce strictement protégée) de la Convention de Berne, considéré comme *Déterminante* dans les ZNIEFF et déterminante de la Trame verte et bleu en Paca.

II-2 Des nouvelles données d'espèces protégées

II-2.1 Champ captant de la Motte (Villeneuve-lès-Avignon) : présence de la Diane, un papillon remarquable

Nous avons constaté la présence du papillon la **Diane**, « *zerynthiapolyxena* » sur le champ captant de la Motte sur l'île de la Barthelasse : voilà qui est capital, et constitue une bonne nouvelle du point de vue de la préservation des espèces.



Photo 5 : Diane



Photo 6 : Aristoloche

Ce papillon rare, moucheté de rouge souligné de bleu sur les ailes postérieures, fait l'objet d'une protection en France, et figure à l'annexe IV de la Directive « Habitat ». Il s'est montré sur une station abondante **d'aristoloches clématites**.

L'aristoloche est la plante-hôte de ce magnifique papillon : elle procure domicile à sa chrysalide entre juillet et mars, et assure le nourrissage de sa chenille entre mars et juillet. La ponte des œufs par le papillon au printemps est donc exclusivement déposée sous les feuilles de l'aristoloche. Du fait de cette co-évolution entre une plante et un insecte papilionidé, la Diane est totalement indissociable de l'aristoloche. De plus il existe souvent un seul individu de la Diane sur un large territoire.

Certes, un débroussaillage modéré permet de maintenir une ouverture du milieu, propice à l'aristoloche. Cependant le fait de sa présence implique **la contrainte de ne faucher à aucun moment de l'année les aristoloches**, afin de protéger la vie du papillon, et l'espèce elle-même. Pour cela, il apparaît nécessaire d'informer les personnes en charge de l'entretien du terrain de ce site, et de leur permettre de reconnaître cette plante par ailleurs abondante en certains endroits de ce champ captant, mais également de marquer les stations lorsque la plante n'est pas visible en hiver. L'idée d'une formation courte « entretien et biodiversité » est également envisageable.

II-2.2 Champ captant des Combes (Sorgues) : découverte du Gomphe à pattes jaunes, une nouvelle réjouissante pour l'Odonatologie en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Photo 6 : Gomphe à pattes jaunes

Le Gomphe à pattes jaunes *Gomphus flavipes* est une des libellules les plus menacées d'Europe (Classe EN sur la liste rouge européenne). Espèce protégée en France, elle fait partie des 18 espèces faisant l'objet d'un Plan national d'actions soutenu par le Ministère de l'Ecologie. Le bastion de cette espèce en France se situe dans le bassin de la Loire et ses proches affluents.

Le Gomphe à pattes jaunes fréquente les grandes rivières à fonds sableux ou vaseux, à basse altitude. L'aménagement, la gestion et la pollution des cours d'eau ont provoqué une très forte régression de cette espèce en Europe.

La découverte d'un mâle immature en chasse sur le site des Combes a motivé l'exploration à pieds et en canoë des quelques 600 mètres de berges et de bande riveraine longeant le site de captage. Une dizaine d'exuvies de cette espèce ont finalement été trouvées confirmant la reproduction de cette espèce à proximité immédiate du site. Cette découverte vient s'ajouter aux rarissimes citations concernant cette espèce en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Mesure de gestion préconisée

Les milieux prairiaux avoisinants les sites de ponte étant utilisés chez cette espèce comme sites de chasse au moment de la période de maturation et de vol des imagos, il est fortement préconisé de maintenir une gestion extensive sur les sites de captage concernés en évitant tout entretien des haies et toute fauche du milieu herbacé entre mai et septembre.

III – Des préconisations de gestion

III-1 Des fiches actions disponibles

III-2 Des aménagements réalisés

11 nichoirs à passereaux (mésanges, rouge-gorge, rougequeue, gobemouche...) et 3 nichoirs à macro-insectivores (Huppe fasciée, Rollier d'Europe, Petit-duc scops) ont été installés sur deux sites (Les combes et La Motte).



Photo 7 : Installation d'un nichoir pour passereau



Photo 8 : Installation d'un nichoir pour macro-insectivores

III-3 Des aménagements à prévoir

IV – Annexes : rapports minutes 2015



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Héron cendré en vol © Aurélien AUDEVARD

Rapport des prospections du 22 avril 2015 sur les champs captant des eaux potables du syndicat Mixte des eaux de la région Rhône Ventoux

22/04/2015



Diane © Sophie Mériotte

Trois zones de captage des eaux, deux sur l'île de la Barthelasse (Avignon et Villeneuve Les Avignon), et une à Sorgues, ont été explorées le 22 avril 2015 par une équipe de **neuf naturalistes** de la LPO PACA : Jeremy RASTOUIL, Jean-Marin DESPREZ, Fanny FREY, Lionel LUZY, Serge ANDREOZZI, Magali CHARPIN, Annie ARNAUD, Nathalie BOULOC, Anne-Laure GOINARD.

Champ captant de La Motte (Villeneuve-lès-Avignon)



Présence de la Diane, un papillon remarquable

Nous avons constaté la présence du papillon **la Diane**, « *zerynthiapolixena* » sur le champ captant de la Motte sur l'île de la Barthelasse : voilà qui est capital, et constitue une bonne nouvelle du point de vue de la préservation des espèces.

Ce papillon rare, moucheté de rouge souligné de bleu sur les ailes postérieures, fait l'objet d'une protection en France, et figure à l'annexe IV de la Directive « Habitat ». Il s'est montré sur une station abondante d'**aristoloques clématites**.

L'aristoloche est la plante-hôte de ce magnifique papillon : elle procure domicile à sa chrysalide entre juillet et mars, et assure le nourrissage de sa chenille entre mars et juillet. La ponte des œufs par le papillon au printemps est donc exclusivement déposée sous les feuilles de l'aristoloche. Du fait de cette co-évolution entre une plante et un insecte papilionidé, la Diane est totalement indissociable de l'aristoloche. De plus il existe souvent un seul individu de la Diane sur un large territoire.

Certes, un débroussaillage modéré permet de maintenir une ouverture du milieu, propice à l'aristoloche. Cependant le fait de sa présence implique **la contrainte de ne faucher à aucun moment de l'année les aristoloques**, afin de protéger la vie du papillon, et l'espèce elle-même. Pour cela, il apparaît nécessaire d'informer les personnes en charge de l'entretien du terrain de ce site, et de leur permettre de reconnaître cette plante par ailleurs abondante en certains endroits de ce champ captant, mais également de marquer les stations lorsque la plante n'est pas visible en hiver. L'idée d'une formation courte « entretien et biodiversité » est également envisageable.

Contact : vaucluse@lpo.fr

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Villa Saint Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYERES

Tél. 04 94 12 79 52 Fax. 04 94 35 43 78

Courriel : paca@lpo.fr - <http://paca.lpo.fr>



Région
Provence-
Alpes
Côte d'Azur

Répercussions du débroussaillage sur le champ captant de la Motte

Nous attirons votre attention sur le fait que le débroussaillage sur le champ captant de la Motte, trop poussé du point de vue de la biodiversité de la faune et de la flore, a eu pour effet la **désertion des lieux par les oiseaux de broussailles**, tels le Troglodyte mignon, la Fauvette à tête noire, la Fauvette mélanocéphale, le Rouge-gorge familier. Dans ces espaces fermés au public et constituant une chance pour l'équilibre du milieu, nous devrions être plus attentif à ne pas amputer les besoins vitaux de la faune. De manière générale ces oiseaux cités sont en recul, aussi, quand nous le pouvons, attachons-nous à préserver leur habitat. Ceci rejoint l'idée d'une formation des intervenants à l'entretien. Il serait bon de laisser venir un peu de broussaille. Les oiseaux se nourrissent des baies de l'aubépine, arbuste très utile à garder, et nous conseillons de laisser pousser les arbres-tiges observés.

Le bois coupé

Les arbres abattus forment à l'heure actuelle deux tas de bois que nous vous demandons de laisser surtout à leur place, ils fournissent gîte et nourriture à certains habitants (hérissons, insectes, champignons, amphibiens, reptiles...) et participent à la dynamique du lieu : au niveau de la chaîne alimentaire les espèces des différents règnes (végétal, animal, champignon) sont imbriquées : **maintenir une niche écologique** (tas de bois) induit des conséquences positives globales ; par exemple, des trous de pics venant se nourrir (pic-épeiche) sont observables sur ces tas.

Même remarque s'agissant d'un arbre déraciné : si notre intention est que la nature trouve son équilibre biologique naturel, cela implique de laisser faire les processus organiques cycliques.

Sur ce lieu, présentant aussi un grand intérêt du fait de ses **nombreux arbres**, une attention doit être portée sur le fait **de ne pas les éliminer par des abattages** qui seraient trop répétés ! Là encore nous préconisons une gestion circospecte du site afin de préserver ce qui fait sa richesse biologique.

Quelques espèces observées (cf. tableau 1)

Nous notons la présence de libellules jeunes mais aussi adultes comme l'**Orthétrum réticulé** : le champ captant de la Motte est donc une zone de nourrissage avant ponte, le territoire de chasse de la libellule s'étend bien au-delà des simples berges ce qui implique encore de laisser au milieu naturel le temps nécessaire à l'élaboration des ressources.

Ont également été observées sur ce site les espèces suivantes :

- des hétérocères (papillons de jour) dont la Diane (un spécimen), la Mélitée du plantain, la Piéride de la rave et la Piéride du navet.
- des odonates : Orthétrum, Agrion élégant,
- des plantes intéressantes : Aristoloche clématite, Ornithogale, Himantoglossum (barlia) robertianum,
- des oiseaux dont le Rossignol philomèle chanteur
- des Libelloïdes avec des Ascalaphe,
- des larves de sauterelles vertes
- genre d'insectes hyménoptères : le sphex.

Action menée



Un nichoir pour le Rollier d'Europe a été posé en hauteur ce 22 avril par la LPO. Gageons que ce magnifique oiseau puisse venir nicher sur ce site protégé.

Contact : yaucouse@lpo.fr

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur
Villa Saint Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYERES
Tél. 04 94 12 79 52 Fax. 04 94 35 43 28
Courriel : paca@lpo.fr - <http://paca.lpo.fr>



Tableau 1 : Espèces faunistiques observées le 22 avril sur le champ captant de la Motte - extraction www.faune-paca.org

Espèce observée	Nom latin	Groupe taxonomique
Ischnure élégante	Ischnura elegans	Odonates
Orthétrum réticulé	Orthetrum cancellatum	Odonates
Aigrette garzette	Egretta garzetta	Oiseaux
Corneille noire	Corvus corone	Oiseaux
Épervier d'Europe	Accipiter nisus	Oiseaux
Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	Oiseaux
Faisan de Colchide	Phasianus colchicus	Oiseaux
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	Oiseaux
Geai des chênes	Garrulus glandarius	Oiseaux
Héron cendré	Ardea cinerea	Oiseaux
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	Oiseaux
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	Oiseaux
Mésange charbonnière	Parus major	Oiseaux
Milan noir	Milvus migrans	Oiseaux
Pigeon ramier	Columba palumbus	Oiseaux
Rosignol philomèle	Luscinia megarhynchos	Oiseaux
Grande Sauterelle verte	Tettigonia viridissima	Orthoptères
Azuré commun (Argus bleu)	Polyommatus icarus	Papillons de jour
Diane	Zerynthia polyxena	Papillons de jour
Flambé	Iphiclides podalirius	Papillons de jour
Mégère (Satyre)	Lasiommata megera	Papillons de jour
Mélitée des centaures (Grand Damier)	Melitaea phoebe	Papillons de jour
Mélitée du Plantain	Melitaea cinxia	Papillons de jour
Piérade de la Rave	Pieris rapae	Papillons de jour
Piérade de l'Ibérie	Pieris mannii	Papillons de jour
Piérade du Navet	Pieris napi	Papillons de jour
Souci	Colias croceus	Papillons de jour

Champ captant de la Barthelasse (Avignon): un site à préserver pour les orchidées

Pour rappel, une ophrys protégée avait été identifiée sur ce site lors d'un précédent inventaire : il s'agissait de l'Ophrys coriophorafragans. Peu d'espèces ont été observées ce jour-là.

Quelques espèces observées : Nombreuses ascalaphes, des papillons souffrés et mégères, une orchidée himantoglossum (barlia)robertianum.

Contact : yauriose@lpo.fr
LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Villa Saint Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYERES
 Tél. 04 94 12 79 52 Fax. 04 94 35 43 28
 Courriel : paca@lpo.fr - <http://paca.lpo.fr>

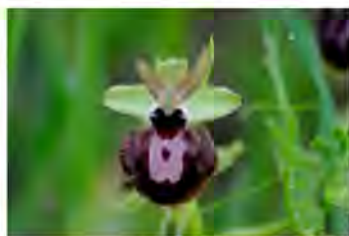


Champ captant de la jouve (Sorgues) : un environnement favorable à la Diane

Le champ captant de la Jouve à proximité de l'Usine de traitement de la Jouve à Sorgues présente également beaucoup d'intérêt, notamment dû à la présence d'abondantes **stations de l'*Aristolochia clematitis* et de l'*Aristolochia rotunda*** (après identification, par rapport à l'A. Pistolochia). Cette dernière est très recherchée par la Diane. Pour rappel, le papillon a été vu sur ce site en 2013.

Une même recommandation que pour le champ captant de la Motte s'impose : **ne pas faucher les aristoloches, même de décembre à février, informer les intervenants à l'entretien**. Il conviendrait de délimiter ces sites par la pose de quelques piquets en bois afin d'éviter tout problème, notamment du fait que les plantes **ne sont plus visibles en hiver**. Cela permettrait également de vérifier comment ils évoluent dans le temps (augmentation/diminution).

La LPO propose de retourner au moins une demi-journée en observation sur ce site, car à son arrivée en fin d'après-midi, la couverture nuageuse était défavorable à l'apparition des papillons.



Ophrys de la passion © J-M. DESPREZ

Des stations florales abondantes, dont celles de l'**Ophrys araignée** et de 8 pieds d'**Ophrys de la passion** (*Ophrys sphegodes*), espèce peu commune et localisée témoignent de l'intérêt du lieu, ainsi qu'une grande présence animale, dont une **Couleuvre à échelon**, espèce rare, venant d'avaler un petit lapin puis d'être tuée à son tour par un prédateur non identifié.

Les ailantes (*Ailanthus altissima*) ou faux vernis du Japon, présents en 2013 sur le site, ont été arrachés en grande partie, conformément à ce qui avait paru souhaitable.

Quelques espèces observées (cf. tableau 2)

- des plantes : Aristolochie clematite, aristolochie rotunda, himantoglossum (barlia)robertianum, ophrys araignée,
- des papillons : la mélitée du plantain, l'azuré commun, sphinx sp.
- des oiseaux : Pic vert, Huppe fasciée, Chardonneret élégant, Fauvette mélanocéphale, Pouillot de Bonelli (de passage), Faucon crécerelle, Epervier femelle, Aigrette garzette...



Aristolochie rotunda © Fanny FREY



Diane sur aristolochie clematite © Fanny Frey

Contact : yaucluse@lpo.fr
LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur
Villa Saint Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYERES
Tél. 04 94 12 79 52 Fax. 04 94 35 43 28
Courriel : paca@lpo.fr - <http://paca.lpo.fr>



Tableau 2 : Espèces faunistiques observées le 22 avril sur le champ captant de la jouve (Sorgues)

Extraction www.faune-paca.org

Espèce observée	Nom latin	Groupe taxonomique
Campagnol indéterminé	Arvicolinae sp.	Mammifères
Lapin de garenne	Oryctolagus cuniculus	Mammifères
Aigrette garzette	Egretta garzetta	Oiseaux
Bruant zizi	Emberiza cirius	Oiseaux
Buse variable	Buteo buteo	Oiseaux
Canard colvert	Anas platyrhynchos	Oiseaux
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	Oiseaux
Épervier d'Europe	Accipiter nisus	Oiseaux
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	Oiseaux
Fauvette mélanocéphale	Sylvia melanocephala	Oiseaux
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo	Oiseaux
Héron cendré	Ardea cinerea	Oiseaux
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	Oiseaux
Martinet noir	Apus apus	Oiseaux
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	Oiseaux
Mésange charbonnière	Parus major	Oiseaux
Milan noir	Milvus migrans	Oiseaux
Pic vert	Picus viridis	Oiseaux
Pouillot de Bonelli	Phylloscopus bonelli	Oiseaux
Azuré commun (Argus bleu)	Polyommatus icarus	Papillons de jour
Mélitée du Plantain	Melitaea cinxia	Papillons de jour
Piérède de la Rave	Pieris rapae	Papillons de jour
Couleuvre à échelons	Rhinechis scalaris	Reptiles

Contact : vaucuse@lpo.fr

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYERES

Tél. 04 94 12 79 52 Fax, 04 94 35 43 28

Courriel : paca@lpo.fr - <http://paca.lpo.fr>



Tableau 3 : données faunistiques récoltées sur les sites du Syndicat des eaux depuis le 1er janvier 2015 - www.faune-paca.org

Lien diti / date	La Merveille - Champ captant de la Bards-lès-Bains		Total	Champ captant de La Motte						Total La Motte	Champ captant de la Jouve		Total La Jouve	Total général
	14/01/2015	27/03/2015		14/01/2015	18/01/2015	27/03/2015	22/04/2015	06/05/2015	11/05/2015		14/01/2015	22/04/2015		
Ham insipide				3			1			4		1	1	5
Agrotis gazette				3						3				3
Alouette des champs														
Azure commun (Argus bleu)							2			2		2	2	4
Bergeronnette des ruisseaux				3						3				3
Bergeronnette grise				3						3				3
Blairiau européen				1						1				1
Bouscarle de Cetti		2	2	3	1			1		5				7
Bruant des roseaux				4	1					5	2		2	7
Bruant fou								1		1				1
Bruant zizi				3						3		1	1	4
Buse variable					1					1		2	2	3
Campagnol indéterminé				1						1	1	2	3	4
Canard colinet				3	1				1	5		2	2	7
Chardonneret élégant				3						3	2	2	4	7
Choucas des tours				3	1			1		5	2		2	7
Chouette hulotte				2						2	2			4
Cornette noire				4			2	1		7	2		2	9
Couleuvre à échelons												2	2	2
Crocodile indéterminé				1						1				1
Diane							3			3				3
Épaveur d'Europe				3						3		2	2	7
Étourneau sansonnet				4			2	1	1	8	2		2	10
Faisan de Colchide							1			1				1
Faucon crécerelle								1		1		2	2	3
Fauvette à tête noire		2	2	6	1		1			8	2		2	12
Fauvette mélanocéphale				3						3	2	2	4	7
Flamant							2			2				2
Gallinule poule-d'eau				3						3				3
Geai des chênes				3			1		1	5				5
Géland leucophaea								1		1				1
Grand Cormoran		2	2	3						3	2	2	4	9
Grande Aigrette				3	1					4				4
Grande Sauterelle verte							1			1				1
Grimpereau des jardins				3						3	2		2	5
Grive musicienne				3						3				3
Grosbec casse-noyaux				4						4				4
Gulper d'Europe								1		1				1
Héron cendré				3			2	1	2	8	2	2	4	12
Hirondelle rustique							2			2		2	2	4
Ischnure élégante							3			3				3
Lapin de garance											1	4	5	5
Lanius d'Europe							2		1	3				3
Martinet noir								1		1		2	2	3
Martin-pêcheur d'Europe				3	1	2				6		1	1	7
Mégère (Satyre)							3		1	4				4
Mélée des centaures (Grand Damer)							1			1				1
Mélée du Plantain							2			2		2	2	4
Murle noir		2	2	3					1	4	2		2	8
Mésange à longue queue				3						3				3
Mésange bleue		2	2		1					1	2		2	5
Mésange charbonnière		2	2	5			1	1		7	2	2	4	13
Milan noir		2	2				2	1	1	4		2	2	8
Mouette neuse				4						4	1		1	5
Orthérum réticulé							2			2				2
Petite Tortue									1	1				1
Pic épicé				4						4				4
Pic épicéte											2		2	2
Pic vert		2	2	3				1	1	5	2	1	3	10
Pie bavarde		3	3								2		2	5
Piérade de la Rave							4		1	5		2	2	7
Piérade de l'ibéride							1			1				1
Piérade du Navet							3			3				3
Pigeon ramier				3			3	1		7				7
Pinson des arbres				6	1					7	2		2	9
Pinson du Nord					1					1				1
Pipit farouche				4						4				4
Pouillot de Bonelli												1	1	1
Pouillot véloce				3						3	2		2	5
Ragondin				2						2				2
Râle d'eau				3						3				3
Ramard roux				1						1				1
Rotet à triple bandeau				3						3	2		2	5
Rotet huppé											2		2	2
Roussin philomèle							2	1	1	4				4
Rougegorge familier		2	2	4	1					5	2		2	9
Rougequeue noir				3						3				3
Senn cini				4						4	2		2	6
Scolec							1			1				1
Sterne pierregarin								1		1				1
Symptetrus strié				1						1				1
Toutouille des bois									1	1				1
Toutouille turque	3	2	5											5
Tortue de Floride									1	1				1
Troglodyte mignon				3						3	2		2	5
Verdier d'Europe								1		1				1
Vulcan											1		1	1
Total général			26							244			1	367

Contact : yaucuse@lpo.fr
LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYERES
 Tél. 04 94 12 79 52 Fax. 04 94 35 43 28
 Courriel : paca@lpo.fr - <http://paca.lpo.fr>





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Rapport de prospection des 28 mai et 8 juin 2015 sur les sites de captage des eaux

28/06/2015

Les trois zones de captage des eaux, deux sur l'île de la Barthelasse (Avignon et Villeneuve Les Avignon) et une à Sorgues, ont été explorées les 28 mai (sites de la Merveille et de la Motte) et 8 juin 2015 (site des Combes) par une équipe de **quatre naturalistes** de la LPO PACA : Marina BENOÎT, Jean-Marin DESPREZ, Fanny FREY et Olivier HAMEAU. Ces prospections étaient orientées avant tout sur l'inventaire des Rhopalocères (papillons diurnes) et des odonates (libellules).



Gomphe à pattes jaunes © Jean-Marin Desprez

Site des Combes (Sorgues)



Découverte du Gomphe à pattes jaunes : une nouvelle réjouissante pour l'Odonatologie en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Gomphe à pattes jaunes *Gomphus flavipes* est une des libellules les plus menacées d'Europe (Classe EN sur la liste rouge européenne). Espèce protégée en France, elle fait partie des 18 espèces faisant l'objet d'un Plan national d'actions soutenu par le Ministère de l'Ecologie.

Le bastion de cette espèce en France se situe dans le bassin de la Loire et ses proches affluents. Le Gomphe à pattes jaunes fréquente les grandes rivières à fonds sableux ou vaseux, à basse altitude. L'aménagement, la gestion et la pollution des cours d'eau ont provoqué une très forte régression de cette espèce en Europe.

La découverte d'un mâle immature en chasse sur le site des Combes a motivé l'exploration à pieds et en canoë des quelques 600 mètres de berges et de bande riveraine longeant le site de captage. Une dizaine d'exuvies de cette espèce ont finalement été trouvées confirmant la reproduction de cette espèce à proximité immédiate du site. Cette découverte vient s'ajouter aux rarissimes citations concernant cette espèce en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Mesure de gestion préconisée

Les milieux prairiaux avoisinants les sites de ponte étant utilisés chez cette espèce comme sites de chasse au moment de la période de maturation et de vol des imagos, il est fortement préconisé de maintenir une gestion extensive sur les sites de captage concernés en évitant tout entretien des haies et toute fauche du milieu herbacé entre mai et septembre.

Liste des odonates et Rhopalocères contactés les 28 mai et 6 juin 2015

Contact : Magali GOLIARD - vacluse@lpo.fr

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Villa Saint Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYERES
Tél. 04 94 12 79 52 Fax. 04 94 35 43 28

Courriel : paca@lpo.fr - <http://paca.lpo.fr>



Nom vernaculaire	Nom latin	28 mai	6 juin
Odonates			
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens splendens</i>		52
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	1	
Gomphe à pattes jaunes	<i>Gomphus flavipes</i>		10
Gomphe semblable	<i>Gomphus simillimus</i>		2
Naiade aux yeux bleus	<i>Erythromma lindenii</i>		15
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	1	
Oxycordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	1	1
Pennipatte bleuâtre	<i>Platynemesis pennipes</i>	1	2
Pennipatte orangé	<i>Platynemesis acutipennis</i>	15	
Sympétrum à nervures rouges	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	1	1
Rhopalocères			
Argus bleu céleste (Bel-Argus)	<i>Polyommatus bellargus</i>	2	1
Azuré commun (Argus bleu)	<i>Polyommatus icarus</i>	4	2
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	1	1
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	1	4
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>		8
Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>		2
Hespérie du Chiendent (Actéon)	<i>Thymelicus acteon</i>		1
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	1	
Mélitée des centaures (Grand Damier)	<i>Melitaea phoebe</i>		2
Mélitée des Mélampyres (Damier Athalie)	<i>Melitaea athalia</i>	4	
Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	1	2
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	21	29
Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>		1
Piérade de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	18	14
Piérade de l'Ibérade	<i>Pieris mannii</i>	1	
Piérade du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	4	1
Piérade du Navet	<i>Pieris napi</i>	4	13
Souci	<i>Colias croceus</i>		2
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>		1
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	2	

Bibliographie :

GRAND D., BOUDOT J.-P., 2006 – Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Biotope, Méze, (Collection Parthénope), 480 pages.

PUISSAUVRE R. 2012. Le Gomphe à pattes jaunes : fiche d'information sur les espèces aquatiques protégées. Muséum National d'Histoire Naturelle / Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques.

Contact : Magali GOLIARD – maurkuse@lpo.fr
LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur
Villa Saint Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYERES
Tél. 04 94 12 79 52 Fax. 04 94 35 43 28
Courriel : paca@lpo.fr <http://paca.lpo.fr>



La LPO PACA

La LPO PACA est une association locale de la LPO France, association de protection de la nature reconnue d'utilité publique. Créée en 1912, la LPO est le représentant de "BirdLife International", une alliance mondiale pour la nature. Elle a pour vocation d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation. Elle intervient depuis 1998 ans sur le territoire régional Provence-Alpes-Côte d'Azur tant sur l'expertise scientifique et technique dans les domaines naturalistes liés à la biodiversité que sur l'éducation et la formation.

Dix engagements pour mener à bien ses missions

1. Organiser la vie de l'association
2. Acquérir de la connaissance sur la faune
3. Protéger les espèces
4. Constituer un réseau d'espaces protégés
5. Réaliser des expertises en appui aux politiques publiques
6. Réduire les intrants polluants dans les milieux naturels
7. Créer les conditions d'une bonne gouvernance démocratique et écologique
8. Éduquer à la biodiversité
9. Sensibiliser tous les publics
10. Impliquer les collectivités territoriales dans la protection de la biodiversité



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA

Villa Saint Jules
6, avenue Jean Jaurès
83400 HYERES

Tél. 04 94 12 79 52

paca@lpo.fr

<http://paca.lpo.fr>

SIRET : 350 323 101 00062

Code APE 9499Z

Les métiers de la LPO PACA

La LPO PACA a développé une expertise en termes de conservation et de gestion de la nature couplée à une expérience reconnue en termes de formations professionnelles et d'éducation à l'environnement. Elle produit également ses propres supports de communication.

Conservation et gestion de la nature



La LPO PACA coordonne une base de données naturalistes faune-paca.org, effectue des études et expertises naturalistes, mène des programmes de conservation d'espèces et de milieux, gère des sites naturels, conseille et accompagne les aménageurs et gestionnaires par des projets d'ingénierie écologique, lutte contre les dégradations. Elle gère également un Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage.

Formations professionnelles



Enregistrée en tant qu'organisme de formation, la LPO PACA propose toute une gamme de formations professionnelles autour de la thématique biodiversité. Ces formations sont adaptables au public visé et s'adressent aussi bien à des particuliers, des professionnels, des entreprises, des collectivités ou des indépendants.

Education à l'environnement



Agréée en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public, la LPO PACA anime des projets pédagogiques autour de la biodiversité. Agréée également pour l'éducation populaire, elle développe une vie associative avec un réseau de bénévoles et sensibilise tous les publics sur les enjeux environnementaux.

Elle propose une offre d'activités nature (sorties, ateliers, conférences, expositions, événements ...) disponible sur <http://paca.lpo.fr> et anime des clubs nature pour les plus jeunes !



Mobilisation
écocitoyenne
sur le territoire

La **LPO PACA**, une association au service de la **biodiversité**



Éducation à
l'environnement



Formation en
environnement



Protection
et gestion
de la nature

Retrouvez-nous sur : **paca.lpo.fr**

LPO PACA, Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYÈRES
Tél. : 04 94 12 79 52 - Courriel : paca@lpo.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur